



solaire thermique

Installation de M. et Mme BUREAU à Longechenal (38)



La maison de M. et Mme Bureau est située au cœur du territoire de Bièvre Valloire, à Longechenal (38).

Le bâtiment est équipée d'une **installation de chauffage solaire**.

Cette installation leur permet de couvrir une partie de leurs besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire grâce à la chaleur solaire produite par les capteurs, sans émettre de gaz à effet de serre.

M. et Mme Bureau participent ainsi à une meilleure prise en compte de notre environnement en réduisant leur budget énergie et leurs émissions polluantes, responsables du réchauffement climatique.

Les caractéristiques techniques

L'installation de chauffage solaire se compose de

- **13 m² de capteurs solaires** de marque Roth installés en sur-imposition à la toiture de l'habitation.
- **d'un ballon de 900 litres.**

Les capteurs sont orientés plein sud avec une inclinaison de l'ordre de 42 °.

L'appoint de l'installation est assuré par une pompe à chaleur géothermique.

Construite en 1989, l'habitation de 120 m² est chauffée par **planchers chauffant**. Elle abrite une famille de 4 personnes

Cette installation a été réalisée par l'entreprise Thomas Billot (Gillonnay - 38) et mise en service en septembre 2008.

Investissements et subventions

Pour le montant des subventions qu'ils vous est possible d'obtenir, se renseigner à l'AGEDEN.

Investissement : 12 700 € TTC

Aides et subventions

Région Rhône Alpes : 800 €

Conseil Général de l'Isère : 1 200 €

Crédit d'impôt : utilisé pour la pompe à

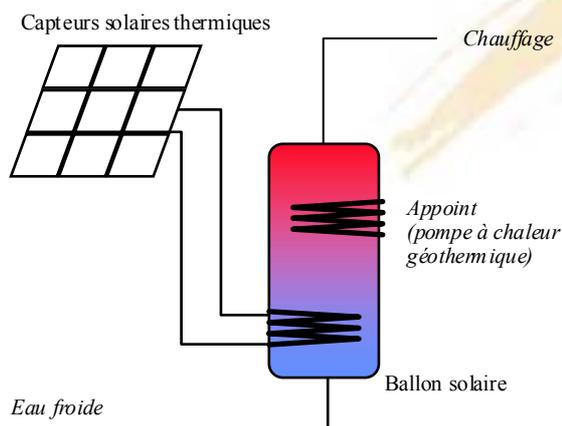
chaleur géothermique

Total des aides et subventions :

2 000 € soit 16 %

Total à payer aides déduites : 10 700 €

Schéma de principe



L'énergie solaire thermique

Les capteurs solaires thermiques, capables de fournir avec un bon rendement une énergie à basse température, peuvent contribuer de manière significative à la couverture d'une partie des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire.

Leur mise en œuvre nécessite un certain nombre de précautions, et avec des techniques différentes selon les usages.

Trois grands domaines sont représentés :

- le chauffage des piscines
- l'eau chaude sanitaire
- le chauffage par plancher chauffant.

Les installations solaires présentent beaucoup d'avantages : économie de ressources fossiles, réduction de la pollution atmosphérique, autonomie énergétique...

Chaque m² de capteurs évite l'émission dans l'atmosphère d'environ 150 à 400 kg d'équivalent CO₂ par an, selon l'énergie substituée.

Contact

AGEDEN

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables en Isère

Le Trident – Bât A

34 avenue de l'Europe

38100 GRENOBLE

Tel : 04 76 23 53 50

E-Mail : infoenergie@ageden.org

Site internet : www.ageden.org

